DARES résultats

avril 2017
N° 025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL
DARES
direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

Les sortants des listes de Pôle emploi en 2015

Le taux de sortie pour reprise d'emploi continue de diminuer

Chaque trimestre depuis 2001, une enquête auprès de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C est menée, trois mois après cette sortie, afin de connaître les motifs de sortie et, en cas de reprise d'emploi, la nature de l'emploi retrouvé.

En 2015, en moyenne 7,9 % des demandeurs d'emploi présents en fin de mois sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C sortent le mois suivant de ces catégories, qu'ils restent ou non inscrits sur les listes de Pôle emploi. Ce taux de sortie baisse de 0,4 point par rapport à 2014 et de 4,6 points par rapport à 2007.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi atteint 3,4 % en moyenne en 2015. Il diminue de 0,2 point entre 2014 et 2015, poursuivant la baisse amorcée en 2012 après une période de stabilité de 2009 à 2011. En proportion, cette baisse concerne davantage les femmes et les 25-49 ans.

Les emplois durables, qui regroupent les CDI, les contrats de 6 mois ou plus ainsi que les créations d'entreprise, sont majoritaires parmi les emplois occupés à la sortie : 66 % en 2015 comme en 2014 dont 34 % pour les CDI. Un peu plus d'un quart des emplois occupés à la sortie sont à temps partiel.

En 2015, 38 % des sortants ayant repris un emploi salarié continuent, trois mois après leur sortie des listes, de rechercher un emploi (soit 4 points de plus qu'en 2007, mais 2 points de moins qu'en 2014), principalement parce qu'ils sont insatisfaits de la nature ou de la durée de leur contrat de travail.

En 2015, 5 720 000 sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ont été enregistrées en France métropolitaine, soit en moyenne 476 600 sorties par mois.

L'enquête Sortants permet de connaitre successivement les motifs réels de sortie de ces personnes à travers l'analyse de deux indicateurs distincts : une répartition des différents motifs de sortie parmi les sortants (comme par exemple la reprise d'emploi) et les taux de sortie par motif. Ces derniers taux rapportent le nombre de sorties correspondant à chaque motif au nombre total de demandeurs d'emploi présents en catégories A, B, C à la fin du mois précédent (encadré 1).

42 % de sorties s'effectuent grâce à une reprise d'emploi

En 2015, 42,0 % de ces sorties de catégories A, B, C sont dues à des reprises d'emploi et 12,6 % correspondent à des entrées en formation, les demandeurs d'emploi basculant alors en catégorie D (tableau 1, encadré 2).

La part des reprises d'emploi augmente de 0,5 point par rapport à 2014, mais reste inférieure de presque 9 points par rapport à 2007, avant le début de la crise. La part des entrées en formation augmente quant à elle de 0,1 point par rapport à l'année précédente et de 2,8 points par rapport à 2007.

Un peu plus d'un tiers des sorties des catégories A, B, C (36 %) n'est lié ni à une reprise d'emploi, ni à un changement temporaire de catégorie (formation), ni à un arrêt définitif de la recherche d'emploi (retraite par exemple) mais s'explique par un défaut d'actualisation suivi d'une réinscription dans les 3 mois, un non-renouvellement accidentel ou volontaire de la demande, une radiation administrative ou correspondent à un autre motif. Cette proportion est en nette progression par rapport à 2007, où elle n'était que de 29 %.

Graphique 1
Taux de sortie global et taux de sortie pour reprise d'emploi

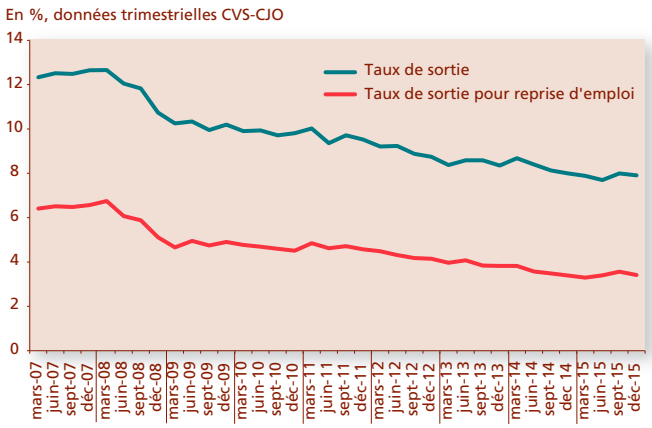

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Dares - Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi continue de baisser

Sur l'année 2015, 7,9 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C un mois donné sont sortis de ces catégories au cours du mois suivant, quel qu'en soit le motif. Ce taux de sortie global, qui était resté relativement stable par rapport à 2013 [1], baisse de 0,4 point par rapport à 2014 et de 4,6 points depuis 2007 (tableau 1, graphique 1).

Le taux de sortie pour reprise d'emploi (3,4 %) diminue régulièrement, sur l'année (0,2 point) et sur plus longue période (3,1 points depuis 2007) : il est donc très loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant la crise.

Le taux de sortie pour « entrée en formation » est stable en 2015, à 1,0 %, après avoir crû de 0,1 point entre 2013 et 2014, en lien avec la mise en place du plan 100 000 formations prioritaires. La part des sorties pour formation est cependant en hausse depuis 2007.

Le taux de sortie pour fin d'activité est stable, mais a sensiblement reculé depuis 2007, en lien avec la fermeture progressive de la dispense de recherche d'emploi et le décalage des âges de la retraite lié aux différentes réformes. Pour les 50 ans ou plus, il est passé de 2,6 % en 2007 à 0,2 % en 2015.

Les disparités des taux de reprise d'emploi par âge et par ancienneté restent importantes

En 2015, le taux de sortie pour reprise d'emploi des hommes reste stable par rapport à l'année précédente (3,6 %), tandis que celui des femmes continue de diminuer (de 3,5 % à 3,3 %) (tableau 2).

Encadré 1

Définitions

Les parts et taux de sortie par motif

La part des sorties pour un motif donné rapporte le nombre de demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C au cours du mois *m* pour ce motif au nombre de demandeurs d'emploi sortis de ces catégories, tous motifs confondus, ce même mois.

Le taux de sortie pour un motif donné rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois *m*-1 et sortis pour ce motif au cours du mois m au nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans ces catégories à la fin du mois *m*-1.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont regroupés en différentes catégories à des fins d'analyse statistique.

Catégorie statistique	Définition
A	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi
B	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (*i.e.* de 78 heures ou moins dans le mois)
C	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (*i.e.* de plus de 78 heures dans le mois)
D	Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris ceux en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi
E	Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (contrats aidés, créateurs d'entreprise)

Tableau 1
Répartition des sorties et taux de sortie, par motifs

En %, données annuelles CVS-CJO

	2007	2014	2015 *(1)*	Évolution 2007 / 2015 (en point)	Évolution 2014 / 2015 (en point)
Sorties totales (en milliers)	**5 555**	**5 687**	**5 720**	-	-
Répartition des sorties par motif	**100,0**	**100,0**	**100,0**	-	-
Reprise d'emploi	50,9	41,5	42,2	-8,7	0,7
Formation	9,8	12,5	12,6	2,8	0,1
Fin d'activité (retraite…)	2,9	1,5	1,6	-1,3	0,1
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	7,8	7,8	8,0	0,2	0,2
Non renouvellement volontaire de la demande*	2,9	2,8	3,0	0,1	0,2
Non renouvellement accidentel de la demande*	5,4	8,5	8,8	3,4	0,3
Défaut actualisation suivi d'une réinscription	13,9	18,4	17,8	3,9	-0,6
Radiation administrative	2,3	1,8	1,7	-0,6	-0,1
Autre motif	4,1	5,2	4,4	0,3	-0,8
Taux de sortie ** **global**	**12,5**	**8,3**	**7,9**	**-4,6**	**-0,4**
Reprise d'emploi	6,5	3,6	3,4	-3,1	-0,2
Formation	1,2	1,0	1,0	-0,2	0,0
Fin d'activité (retraite…)	0,4	0,1	0,1	-0,3	0,0
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	1,0	0,7	0,6	-0,4	-0,1
Non renouvellement volontaire de la demande*	0,3	0,2	0,2	-0,1	0,0
Non renouvellement accidentel de la demande*	0,6	0,6	0,6	0,0	0,0
Défaut actualisation suivi d'une réinscription	1,6	1,5	1,3	-0,3	-0,2
Radiation administrative	0,3	0,2	0,1	-0,2	-0,1
Autre motif	0,5	0,4	0,4	-0,1	0,0

(1) Un incident de production, survenu lors de la collecte de l'enquête Sortants de mars 2015, a affecté la répartition entre les motifs réels « non-renouvellement accidentel de la demande », « radiation administrative » et « autre motif ». Les effectifs de ces trois motifs ont donc été estimés pour ce trimestre. Cet incident peut avoir affecté à la marge certaines estimations sur l'année.

* Non suivi d'une réinscription dans les 3 mois.

** Pour le calcul des taux, le champ est restreint aux demandeurs d'emploi présents à la fin du mois précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C ; France métropolitaine.

Sources : Dares - Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Les perspectives de reprise d'emploi diminuent fortement avec l'âge : en 2015, le taux de reprise d'emploi est de 5,8 % pour les moins de 25 ans, 3,5 % pour les 25-49 ans et de 1,7 % pour les 50 ans ou plus. Ces taux de sortie pour reprise d'emploi restent en 2015 bien en dessous de leur niveau d'avant-crise.

Les perspectives de reprise d'emploi diminuent aussi fortement avec l'ancienneté passée sur les listes : les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an en catégories A, B, C ont deux fois plus de chance de sortir pour reprise d'emploi (4,5 %) que ceux dont l'ancienneté est plus importante (2,2 %).

Un recul du taux de sortie pour reprise d'emploi très marqué depuis 2007 pour les métiers peu qualifiés

Le taux de sortie pour reprise d'emploi augmente avec la qualification de l'emploi recherché : il est plus élevé pour les demandeurs d'emploi recherchant un emploi de technicien, agent de maîtrise ou de cadre (resp. 3,9 % et 4,0 % en 2015) plutôt que d'ouvrier ou d'employé qualifié (3,3 % et 3,6 %), ou d'ouvrier ou employé non qualifié (2,8 % et 2,9 % ; tableau 3).

Les demandeurs d'emploi recherchant des emplois d'ouvrier, qualifié ou non, ont vu leur taux de reprise d'emploi divisé par plus de deux entre 2007 et 2015. Alors que les ouvriers non qualifiés avaient, en 2007, plus de chances de retrouver un emploi que les employés non qualifiés, les deux taux se sont fortement rapprochés à cause de la crise, et le taux de reprise d'emploi des employés non qualifiés est même légèrement plus élevé que celui des ouvriers non qualifiés depuis 2014.

De façon liée, le taux de sortie pour reprise d'emploi croît avec le niveau de formation. En 2015, il varie entre 2,1 % pour les demandeurs d'emploi n'ayant atteint que le premier cycle de l'enseignement secondaire et 4,4 % pour ceux d'un niveau de formation supérieur ou égal à bac +2. Depuis 2007, le recul général du taux de sortie pour reprise d'emploi a davantage pesé (en termes relatifs) sur les personnes aux niveaux de formation les plus faibles.

Enfin, concernant les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH), les résidents en ZUS ainsi que les bénéficiaires du RSA, leur taux de sortie pour reprise d'emploi reste, en 2015, nettement inférieurs à ceux des autres demandeurs d'emploi (encadré 3).

Baisse du taux de sortie pour reprise d'emploi dans la majorité des régions

En France métropolitaine, par rapport à 2014, le taux de sortie pour reprise d'emploi est stable en 2015 dans quatre régions (Grand Est, Occitanie, Hauts-de-France et Bourgogne-Franche-Comté) et baisse légèrement dans dix régions (la Corse, l'Île-de-France, la Normandie et la région PACA, la Nouvelle-Aquitaine, le Centre-Val de Loire et les Pays de la Loire) et plus fortement en Auvergne-Rhône-Alpes et en Bretagne (carte 1).

Dans l'ensemble, les régions où les taux sont les plus élevés ou les plus faibles restent globalement les mêmes qu'en 2014, mais l'amplitude des taux de sortie pour reprise d'emploi continue de légèrement diminuer, passant de 2,6 points en 2013 à 2,1 points en 2014 et de 2,0 points en 2015 ; elle était de 3,1 points en 2007.

Globalement, lorsque le taux de sortie global est élevé pour une région, le taux d'entrée *(1)* l'est aussi (tableau 4). Le taux de rotation, défini comme la moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie, est ainsi particulièrement élevé en Corse (11,5 %), en Île-de-France (9,2 %), en Auvergne-Rhône-Alpes (9,1 %) et, en Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,0 %). Ces régions ont la particularité de compter un grand nombre de métiers liés aux

Tableau 2
Taux de sortie pour reprise d'emploi par sexe, âge et ancienneté en catégories A, B, C

En %, données annuelles CVS-CJO

	2007	2014	2015	Évolution 2007 / 2015 (en point)	Évolution 2014 / 2015 (en point)
Ensemble	**6,5**	**3,6**	**3,4**	**-3,1**	**-0,2**
Sexe					
Hommes	7,1	3,6	3,6	-3,5	0,0
Femmes	6,0	3,5	3,3	-2,7	-0,2
Âge					
Moins de 25 ans	9,9	5,9	5,8	-4,1	-0,1
De 25 à 49 ans	6,3	3,7	3,5	-2,8	-0,2
50 ans ou plus	3,5	1,6	1,7	-1,8	0,1
Ancienneté en catégories A, B, C					
Moins d'un an	7,9	4,6	4,5	-3,4	-0,1
Un an ou plus	4,1	2,3	2,2	-1,9	-0,1

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Dares - Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Tableau 3
Taux de sortie pour reprise d'emploi selon la qualification du métier recherché et le niveau de formation

En %, données annuelles CVS-CJO

	2007	2013	2014	2015	Évolution 2007 / 2015 (en point)	Évolution 2014 / 2015 (en point)
Ensemble	**6,5**	**3,9**	**3,6**	**3,4**	**-3,1**	**-0,2**
Qualification du métier recherché						
Ouvrier non qualifié	6,0	3,6	2,9	2,8	-3,2	-0,1
Ouvrier qualifié	7,6	3,9	3,4	3,3	-4,3	-0,1
Employé non qualifié	5,6	3,5	3,1	2,9	-2,7	-0,2
Employé qualifié	6,5	4,1	3,7	3,6	-2,9	-0,1
Technicien, agent de maîtrise	7,2	4,5	4,1	3,9	-3,3	-0,2
Cadre	6,4	4,4	4,2	4,0	-2,4	-0,2
Niveau de formation						
CEP-1er cycle de l'enseignement secondaire	4,7	2,6	2,2	2,1	-2,6	-0,1
CAP-BEP	6,6	3,7	3,3	3,2	-3,4	-0,1
Baccalauréat	6,8	4,3	4,0	3,7	-3,1	-0,3
Bac+2 ou plus	7,3	5,0	4,6	4,4	-2,9	-0,2

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Dares - Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

(1) Le taux d'entrée rapporte le nombre d'entrées en catégories A, B, C dans l'année N à la somme des effectifs de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C entre décembre de l'année N-1 à novembre de l'année N.

Tableau 4

Taux de sortie pour reprise d'emploi, taux de sortie global, taux d'entrée et taux de rotation par région

	Taux de sortie pour reprise d'emploi			Taux de sortie global		Taux d'entrée*		Taux de rotation**	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Auvergne-Rhône-Alpes	8,0	4,3	3,9	8,8	8,3	10,5	9,8	9,7	9,1
Bourgogne-Franche-Comté	6,4	3,4	3,3	8,1	7,7	9,6	9,0	8,8	8,4
Bretagne	7,5	4,1	3,7	8,3	7,7	9,9	9,3	9,1	8,5
Centre-Val de Loire	6,7	3,4	3,2	7,9	7,3	9,5	8,8	8,7	8,1
Corse	7,9	5,0	4,9	10,9	10,6	13,3	12,4	12,1	11,5
Grand Est	6,8	3,2	3,2	7,9	7,6	9,4	8,8	8,7	8,2
Hauts-de-France	5,3	2,9	2,9	7,3	7,0	8,6	8,3	8,0	7,6
Île-de-France	5,7	3,5	3,3	8,6	8,4	10,4	10,1	9,5	9,2
Normandie	6,6	3,3	3,1	7,7	7,4	9,2	8,8	8,5	8,1
Nouvelle-Aquitaine	6,7	3,7	3,5	8,2	7,7	9,9	9,1	9,0	8,4
Pays de la Loire	7,2	3,6	3,4	7,8	7,3	9,4	8,6	8,6	8,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,6	3,7	3,5	8,7	8,2	10,4	9,7	9,6	9,0
Occitanie	6,3	3,4	3,4	8,5	8,0	10,3	9,5	9,4	8,8
France métropolitaine	**6,5**	**3,6**	**3,4**	**8,2**	**7,8**	**9,9**	**9,3**	**9,1**	**8,6**

* Le taux d'entrée rapporte le nombre d'entrées en catégories A, B, C au cours de l'année N, à la somme entre décembre de l'année N-1 et novembre de l'année N des effectifs de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C.

** Le taux de rotation est la moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie global.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Dares - Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

services, notamment à l'économie résidentielle (commerce, hôtellerie-restauration, etc.), où le turn-over est important. Dans l'ensemble, le taux de rotation recule en 2015, jusqu'à 0,7 point pour le Centre-Val de Loire.

Dans les départements et régions d'outre-mer (Drom) les taux de sortie tous motifs confondus ou limités à la reprise d'emploi augmentent en 2015 (encadré 4).

Comme en 2014, deux tiers des emplois retrouvés sont durables en 2015

En 2015 comme en 2014, deux tiers des sortants pour reprise d'emploi occupent un emploi durable *(2)* (tableau 5). Il s'agit dans la moitié des cas d'un emploi en CDI (34 % des sortants). Les contrats aidés, très majoritairement d'une durée de 6 mois ou plus, représentent 10 % des emplois occupés à la sortie et augmentent de 1 point depuis 2014 [2]. La part des emplois durables dans l'ensemble des reprises d'emploi est stable par rapport à 2014 mais a augmenté de 7 points depuis 2007.

85 % des sortants pour reprise d'emploi sont toujours en emploi trois mois après leur sortie, soit 2 points de plus qu'en 2014. Pour 90 % d'entre eux, il s'agit du même emploi.

Parmi les sortants pour reprise d'emploi, les femmes et les seniors accèdent plus souvent à un emploi durable, notamment par l'intermédiaire des contrats aidés (tableau 6). Les hommes et les plus jeunes reprennent plus souvent un emploi dans l'intérim [3], où les contrats sont plus courts. Si les chances de sortie pour reprise d'emploi sont nettement moindres pour les demandeurs d'emploi de longue durée, lorsqu'ils parviennent à reprendre un emploi, c'est plus souvent sur des emplois durables (des CDI notamment). Les demandeurs d'emploi aux niveaux de formation les plus élevés ou recherchant des emplois qualifiés accèdent également plus souvent à des emplois durables.

Toutes choses égales par ailleurs *(3)*, les emplois retrouvés par les 25-49 ans ou plus sont plus souvent durables que pour les moins de 25 ans, mais moins souvent que pour les 50 ans ou plus. Ils le sont aussi plus souvent chez les diplômés du supérieur, les inscrits depuis un an ou plus, les indemnisables (à l'ARE ou à l'ASS *(4)*), et en Île de France (seule

Carte 1

Taux de sortie pour reprise d'emploi par région en 2015 et évolution entre 2014 et 2015*

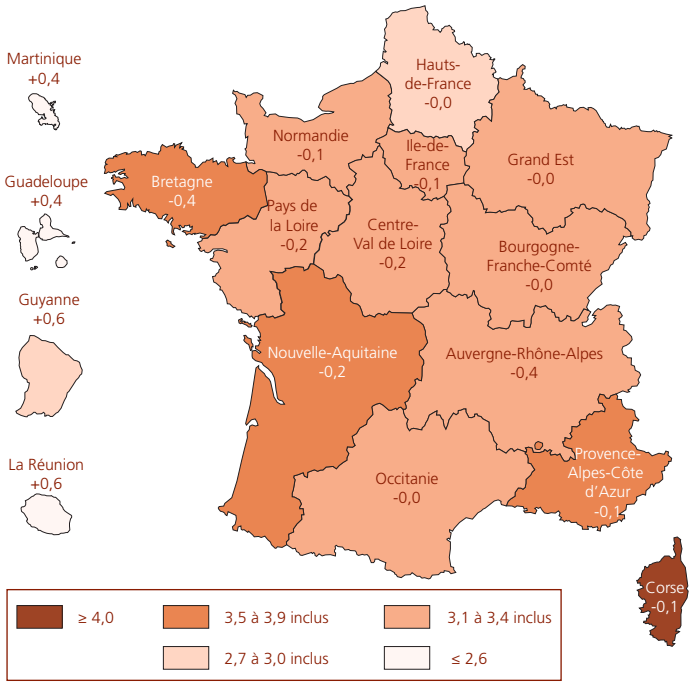

* Pour chaque région, le taux de sortie pour reprise d'emploi est indiqué par la couleur ; l'évolution 2014/2015 est directement reportée sur la carte.

Lecture : le taux de sortie pour reprise d'emploi en Bretagne s'élève à 3,7 % en 2015, soit -0,4 point par rapport à 2014.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Dares – Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

(2) Contrat à durée indéterminée, autre contrat de 6 mois ou plus, création ou reprise d'entreprise.

(3) Les résultats « toutes choses égales par ailleurs » permettent ici d'analyser l'effet de chacune des caractéristiques individuelles (sexe, âge, ancienneté sur les listes, indemnisation chômage, diplôme, région, domaine professionnel du métier recherché) sur la probabilité que l'emploi occupé à la sortie des listes soit durable, les autres caractéristiques étant fixées.

(4) ARE : allocation d'aide au retour à l'emploi ; ASS : allocation de solidarité spécifique.

l'Occitanie n'en différant pas de façon significative). Enfin, les emplois sont moins souvent durables dans les domaines professionnels de l'industrie, de l'agriculture, des transports, de la communication et de la santé et action sociale. Une grande partie de ces domaines étant à dominante masculine, ces écarts selon le métier recherché expliquent en grande partie les écarts constatés entre hommes et femmes lorsqu'on ne contrôle pas des autres caractéristiques individuelles : toutes choses égales par ailleurs, les femmes n'ont pas davantage de chances que les hommes d'occuper un emploi durable.

Entre 2014 et 2015, la part des sorties pour reprise d'emploi durable a augmenté pour les niveaux de formation les plus faibles (+4,0 points pour les CEP- 1er cycle de l'enseignement secondaire et +1,0 point pour les BEP-CAP) alors que cette part enregistrait une certaine stabilité les années précédentes ; pour le niveau de formation le plus élevé l'augmentation est plus faible (+1,0 point pour les bac +2 et au-delà).

Un quart des reprises d'emploi se font à temps partiel

Un peu plus d'un quart (27 %) des emplois retrouvés sont à temps partiel (comme en 2014 mais 1 point de plus qu'en 2013 et 2 points de plus qu'en 2007) : dans 15 % des emplois retrouvés la durée du travail est inférieure ou égale à 20 heures par semaine et dans 12 % elle est comprise entre 21 heures et 35 heures hebdomadaires. Parmi les demandeurs d'emploi ayant retrouvé un emploi à temps partiel, 71 % souhaiteraient travailler davantage et 41 % déclarent avoir des horaires de travail variables d'un jour à l'autre et déterminés par l'entreprise (contre 27 % pour ceux à temps complet).

En lien avec les métiers retrouvés et le type d'employeur, les femmes qui ont repris un emploi travaillent plus de deux fois plus souvent à temps partiel que les hommes (resp. 39 % contre 17 % ; tableau 6). Elles sont également davantage concernées par le temps partiel subi (28 % contre 13 % pour les hommes). Le temps partiel est également plus répandu chez les seniors (39 % des 50 ans ou plus contre 26 % pour les plus jeunes) et chez ceux qui recherchaient un poste d'employé non qualifié (40 % contre 13 % pour les cadres). Plus précisément, les employés, qualifiés ou non,

Tableau 5
Sorties pour reprise d'emploi par type de contrat et temps de travail

En %, données brutes en moyenne annuelle

	2007	2014	2015	Évolution 2007 / 2015 (en point)	Évolution 2014 / 2015 (en point)
Temps partiel	**25**	**27**	**27**	**2**	**0**
Emploi durable*	**59**	**66**	**66**	**7**	**0**
CDI	31	33	34	3	1
CDD, contrat saisonnier, vacation	37	38	36	-1	-2
Intérim	17	13	14	-3	1
Contrat aidé	8	9	10	2	1
À son compte	5	6	6	1	0
Autre	1	1	1	0	0
Ensemble	**100**	**100**	**100**		

* CDI, contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.
Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.
Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

Tableau 6
Sorties pour reprise d'emploi par type de contrat et temps de travail selon les caractéristiques des sortants en 2015

En %, données brutes en moyenne annuelle

	Type de contrat						Temps partiel
	Emploi durable*	CDI	CDD, contrat saisonnier, vacation	Intérim	Contrat aidé	À son compte	
Ensemble	**66**	**34**	**36**	**14**	**10**	**6**	**27**
Sexe							
Homme	61	32	33	20	7	7	17
Femme	71	36	39	7	13	4	39
Âge							
Moins de 25 ans	56	27	42	28	9	2	26
De 25 à 49 ans	68	36	34	13	9	7	26
50 ans ou plus	76	38	28	7	17	9	39
Ancienneté en catégories A, B, C							
Moins d'un an	63	32	38	15	9	6	26
Un an ou plus	73	40	29	12	12	5	30
Niveau de formation							
CEP-1er cycle de l'enseignement secondaire	63	34	31	15	13	4	38
BEP-CAP	62	32	34	17	11	5	27
Baccalauréat	62	31	37	15	10	5	30
Bac+2 ou plus	74	38	38	8	7	8	21
Qualification du métier recherché							
Ouvrier non qualifié	54	25	31	27	13	3	26
Ouvrier qualifié	57	29	31	27	7	7	16
Employé non qualifié	61	30	39	13	13	3	40
Employé qualifié	67	35	38	11	10	5	29
Technicien, agent de maîtrise	72	36	36	11	7	9	19
Cadre	88	51	28	4	3	14	13

* CDI, contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.
Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2015 ; France métropolitaine.
Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

sont plus souvent en temps partiel subi : respectivement 22 % et 30 %, contre seulement 9 % pour les cadres et 13 % pour les ouvriers qualifiés.

Plus de la moitié des reprises d'emploi (53 %) se font sur des emplois durables à temps plein ou à temps partiel choisi ; 34 % se font sur des emplois non durables, le plus souvent à temps complet, et 13 % sont des emplois durables, mais à temps partiel subi (tableau 7).

Tableau 7
Sorties pour reprise d'emploi selon la nature du contrat et le temps de travail

En %, données brutes en moyenne annuelle

	Temps complet	Temps partiel *dont*		Ensemble
		Temps partiel subi	*Temps partiel choisi*	
Emploi durable*	47	*13*	*6*	66
Emploi non durable	27	*5*	*2*	34
Ensemble	**73**	***19***	***8***	**100**

* CDI, contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.
Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.
Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

Plus de la moitié des sortants pour reprise d'emploi expriment un motif d'insatisfaction sur l'emploi retrouvé

La qualité de l'emploi retrouvé peut enfin s'apprécier directement au regard de la satisfaction exprimée par les personnes ayant retrouvé un emploi.

Parmi les sortants qui ont repris un emploi salarié, 36 % se disent insatisfaits *(5)* de leur salaire, 26 % de la durée de leur contrat de travail, 24 % de leur contrat de travail, 17 % de leur temps de travail et 14 % de la distance entre leur domicile et leur travail. Au total, 54 % expriment une insatisfaction par rapport à l'un au moins de ces aspects de l'emploi retrouvé.

Toutes choses égales par ailleurs, parmi les demandeurs d'emploi qui ont retrouvé un emploi, les moins de 25 ans, les personnes qui étaient inscrites depuis un an ou plus, ainsi que celles qui étaient indemnisables à l'ARE, ont plus de chances d'être globalement satisfaites de l'emploi retrouvé *(6)*. En revanche, le niveau de diplôme, la région, ou le métier recherché semblent peu ou pas liés à cette satisfaction globale.

Enfin, quand les sortants décrivent l'adéquation entre leurs critères de recherche et le contenu de l'emploi qu'ils ont retrouvé, ils déclarent que le nouvel emploi ne correspond pas à leur formation initiale dans 43 % des cas, au métier qu'ils recherchaient pour 31 % d'entre eux, et à leur expérience professionnelle pour 25 %. Au total, dans 51 % des cas, l'emploi retrouvé ne correspond pas à l'emploi recherché sur au moins l'un de ces critères. Néanmoins, lorsque c'est le cas, un sortant sur trois se déclarent satisfait de l'emploi retrouvé (en termes de salaire, de contrat, de temps de travail ou de distance).

38 % des demandeurs d'emploi sortis pour une reprise d'emploi salarié ont continué de chercher un nouvel emploi

En 2015, 38 % des sortants pour la reprise d'un emploi salarié déclarent avoir continué à chercher un emploi depuis leur sortie. Cette part a augmenté de 4 points depuis 2007, mais a baissé de 2 points sur un an.

Les raisons pour continuer de chercher un emploi sont liées au type ou à la durée du contrat de travail (38 %), au métier ou au secteur (26 %), au salaire (26 %), au temps de travail (14 %). Les conditions de travail difficiles (5 %), la distance domicile-travail (3 %) ou le fait d'être en période d'essai (2 %) sont des motifs nettement moins cités *(7)*.

Le fait de continuer de chercher est partiellement lié à l'accès à un emploi durable : 39 % de ceux qui ont obtenu un tel emploi continuent de chercher, contre 48 % pour les autres. Cette proportion varie aussi selon le métier recherché : pour les ingénieurs et cadres de l'industrie ou dans les études et la recherche, la part de sortants continuant à chercher un emploi est de moins de 25 %, tandis qu'elle s'élève à 40 % ou plus dans l'électricité, l'industrie, les matériaux ou le transport.

Insatisfaction et poursuite de la recherche d'emploi ne sont cependant pas systématiquement associées. Ainsi, 24 % des personnes jugeant globalement satisfaisant l'emploi retrouvé par rapport à celui qu'ils recherchaient (en termes de durée, salaire, contrat, temps de travail, durée domicile travail) continuent néanmoins leur recherche. Inversement, 51 % des personnes insatisfaites par au moins un aspect de leur emploi n'en recherchent pas un nouveau.

À l'inverse, 76 % de sortants qui se déclarent satisfaits de leur nouvel emploi arrêtent effectivement leurs recherches ce qui représente 32 % du total des sortants pour reprise d'emploi.

La probabilité d'être satisfait et de ne plus chercher est plus forte, toutes choses égales par ailleurs, pour les moins de 25 ans, les franciliens, les personnes qui étaient indemnisables au titre de l'ARE, et celles qui avaient une ancienneté sur les listes d'au moins un an. Elle est un peu plus forte pour les femmes. Aucun lien n'apparaît en revanche avec le niveau de diplôme et le métier recherché.

Enfin, pour ce qui concerne l'adéquation de l'emploi retrouvé aux critères objectifs définis pendant la recherche d'emploi, 46 % des personnes continuent à chercher un emploi lorsque l'emploi retrouvé ne correspond pas à la formation initiale, au métier qu'ils souhaitaient exercer ou à leur expérience professionnelle.

(5) Comparaison de l'emploi occupé à la sortie des listes par les sortants pour reprise d'emploi, avec ce qu'ils recherchaient.

(6) De façon plus fine, le lien entre satisfaction et caractéristiques individuelles peut varier selon les caractéristiques de l'emploi considérées : les demandeurs d'emploi de longue durée sont plus souvent satisfaits du type et de la durée du contrat retrouvé, alors que toutes les modalités de satisfaction sont plus fortes chez les jeunes et les indemnisables. Les hommes semblent plus satisfaits de leur salaire et de leur temps de travail, tandis que les femmes affichent une plus grande satisfaction par rapport à la distance à leur lieu de travail.

(7) Les personnes interrogées pouvaient choisir jusqu'à deux réponses.

Le secteur privé emploie les trois quarts des sortants

Le secteur privé considéré au sens large reste le principal employeur des sortants pour reprise d'emploi : en 2015, 40 % des emplois ont été trouvés dans une entreprise privée (hors intérim), 13 % dans une entreprise d'intérim, 10 % chez un indépendant, 7 % dans une association et 6 % chez un particulier (tableau 8). La part des entreprises privées a gagné 5 points depuis 2007 au détriment des entreprises d'intérim et des indépendants. En 2015, 6 % des reprises d'emploi se font dans le cadre d'une création d'entreprise, quasi stable depuis 2007. Un créateur d'entreprise sur deux affirme qu'il s'agissait d'un projet qu'il souhaitait mettre en place depuis longtemps et un tiers avancent qu'ils ont créé leur activité car ils ne trouvaient pas d'emploi salarié dans leur secteur ou correspondant à leurs compétences.

Les femmes reprennent plus souvent que les hommes un emploi dans le secteur public, une association ou chez un particulier (tableau 9). Les hommes sont plus souvent embauchés par des entreprises d'intérim, dans des entreprises privées ou à leur compte. Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans retrouvent plus fréquemment que les plus âgés un emploi via des entreprises d'intérim ou chez des employeurs indépendants. À l'inverse, ils sont moins nombreux à créer leur entreprise. Les 50 ans ou plus reprennent quant à eux plus souvent un emploi chez un particulier, dans une association ou dans le secteur public.

Les services restent le premier débouché pour les sortants pour reprise d'emploi

Cinq domaines professionnels constituent à eux seuls les débouchés pour plus de la moitié des sortants pour reprise d'emploi (58 %) : les « services aux particuliers et aux collectivités » (14 %), le « commerce » (12 %), l'« hôtellerie, restauration, alimentation » (11 %), les « transports, logistiques et tourisme » (11 %) et la « santé, action sociale, culturelle et sportive » (10 % ; graphique 2).

Le réseau professionnel et personnel reste le principal canal de recrutement

En 2015 comme en 2014, les relations personnelles ou professionnelles (30 %) et les candidatures spontanées (27 %) constituent les deux principaux canaux par lesquels les personnes déclarent avoir trouvé leur emploi (tableau 10). Les organismes en charge de l'accompagnement des demandeurs d'emploi ne sont cités que dans 16 % des cas. Si les relations professionnelles ou personnelles ont toujours été le premier canal de recrutement cité (autour de 29 % de reprises d'emploi depuis 2009), on enregistre un accroissement important des candidatures spontanées dans les sorties pour reprise d'emploi : depuis 2009, leur part a progressé de 4 points.

Les femmes ont plus souvent trouvé leur emploi *via* des candidatures spontanées, indépendamment du secteur d'activité dans lequel elles recherchent un emploi. À l'inverse, les hommes ont davantage recouru à des agences d'intérim ou à leur réseau professionnel ou personnel. Si les moins de 25 ans et les 25-49 ans se distinguent peu par le canal utilisé pour retrouver un emploi, le réseau professionnel et personnel joue un rôle plus important pour les seniors, qui recourent également moins aux petites annonces.

Tableau 8
Sorties pour reprise d'emploi par type d'employeur

En %, données brutes en moyenne annuelle

Type d'employeur	2007	2014	2015	Évolution 2007 / 2015 (en point)	Évolution 2014 / 2015 (en point)
Une entreprise privée (hors intérim)	35	41	40	5	-1
Une entreprise d'intérim	17	12	13	-4	1
Un indépendant*	13	10	10	-3	0
Un particulier	6	5	6	0	1
Une association	6	7	7	1	0
L'État, une collectivité locale, une entreprise publique	17	17	17	0	0
Vous-même	5	6	6	1	0
Non précisé	1	1	1	0	0
Ensemble	**100**	**100**	**100**		

* Artisan/commerçant, profession libérale, exploitant agricole.
Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.
Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

Graphique 2
Sorties pour reprise d'emploi par domaine professionnel* de l'emploi retrouvé en 2015

En %, données brutes en moyenne annuelle

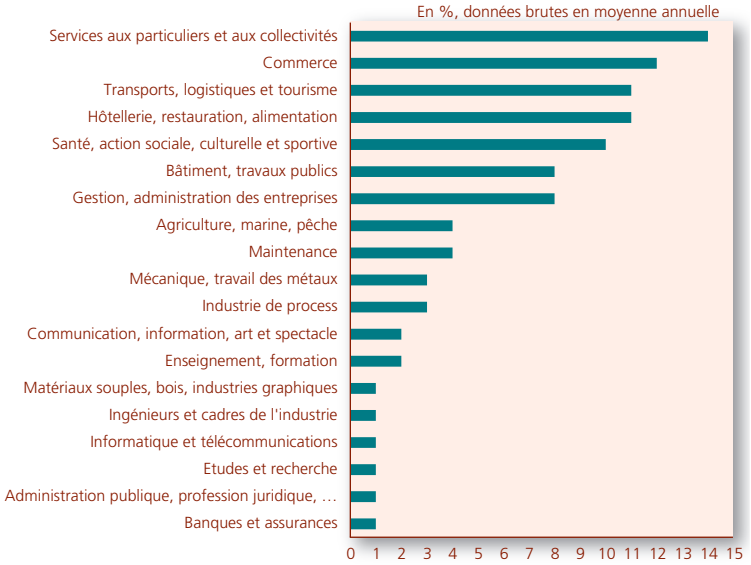

* La nomenclature utilisée correspond aux FAP 2009 en 22 domaines professionnels. Trois domaines professionnels (« Artisanat », « Politique et religion », « Electricité, électronique ») ne figurent pas dans les emplois occupés par les sortants de 2015.
Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2015 ; France métropolitaine.
Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

Tableau 9
Sorties pour reprise d'emploi par type d'employeur selon les caractéristiques des sortants en 2015

En %, données brutes en moyenne annuelle

	Une entreprise privée	Une entreprise d'intérim	Un indépendant	Un particulier	Une association	L'État, une collectivité locale, une entreprise publique	À son compte	Autre
Ensemble	**40**	**13**	**10**	**6**	**7**	**17**	**6**	**1**
Sexe								
Homme	43	18	11	3	5	12	7	1
Femme	37	7	9	9	9	23	4	1
Âge								
Moins de 25 ans	42	16	13	4	5	18	2	2
De 25 à 49 ans	41	13	9	6	7	17	7	1
50 ans ou plus	32	7	9	11	9	23	8	1
Ancienneté en catégories A, B, C								
Moins d'un an	41	13	10	5	7	16	6	1
Un an ou plus	38	12	9	7	8	20	5	1
Niveau de formation								
CEP-1er cycle de l'enseignement secondaire	34	15	9	11	8	17	4	2
BEP-CAP	36	16	13	7	6	16	5	1
Baccalauréat	40	13	11	5	6	17	5	1
Bac+2 ou plus	48	8	6	3	8	19	8	1
Qualification du métier recherché								
Ouvrier non qualifié	34	25	11	5	6	14	2	2
Ouvrier qualifié	36	23	15	4	4	11	6	1
Employé non qualifié	36	13	9	7	9	21	3	2
Employé qualifié	41	10	10	8	7	18	5	1
Technicien, agent de maîtrise	46	11	7	2	7	18	9	0
Cadre	56	4	4	1	6	14	14	0

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2015 ; France métropolitaine.
Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

Tableau 10
Sorties pour reprise d'emploi par canal de recrutement en 2015

En %, données brutes en moyenne annuelle

	Réseau professionnel et personnel (1)	Candidature spontanée	Pôle emploi (2)	Autres organismes en charge de l'accompagnement (3)	Agence d'intérim	Petites annonces, internet (hors Pôle emploi) (4)	Création d'entreprise	Autre (5)	Ensemble
Ensemble	**30**	**27**	**11**	**5**	**12**	**9**	**3**	**4**	**100**
Sexe									
Homme	31	23	9	4	17	9	4	3	**100**
Femme	28	31	14	5	6	10	2	5	**100**
Âge									
Moins de 25 ans	28	27	10	6	15	9	1	4	**100**
De 25 à 49 ans	29	26	12	4	11	10	4	4	**100**
50 ans ou plus	35	26	13	5	6	5	5	4	**100**
Ancienneté en catégories A, B, C									
Moins d'un an	30	26	11	5	11	9	3	4	**100**
Un an ou plus	29	27	12	5	13	9	3	4	**100**
Niveau de formation									
CEP – 1er cycle de l'enseignement secondaire	35	26	10	5	13	4	2	4	**100**
BEP-CAP	29	27	12	5	15	6	2	4	**100**
Baccalauréat	30	27	12	4	12	8	3	4	**100**
Bac+2 ou plus	27	26	11	5	7	16	4	4	**100**
Qualification du métier recherché									
Ouvrier non qualifié	28	23	10	5	24	5	2	4	**100**
Ouvrier qualifié	32	21	9	3	23	6	3	2	**100**
Employé non qualifié	29	29	13	6	11	7	1	5	**100**
Employé qualifié	29	29	13	4	9	9	3	4	**100**
Technicien, agent de maîtrise	28	26	11	4	9	14	5	3	**100**
Cadre	29	23	5	8	2	20	9	4	**100**

(1) Dont école / association d'anciens élèves.
(2) Y compris site internet, borne interactive et conseiller.
(3) Cabinet de reclassement, mission locale, Apec, Cap emploi, mairie.
(4) Dont concours.
(5) Salon professionnel, association de quartier, formation, autres.
Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2015 ; France métropolitaine.
Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

Les petites annonces (hors Pôle emploi) sont davantage exploitées par les plus diplômés alors que les moins diplômés passent par leurs réseaux professionnel et personnel. Les candidatures spontanées jouent un rôle plus important pour les demandeurs d'emploi qui recherchaient un emploi d'employé, qualifié ou non.

10 % des sortants ayant repris un emploi ont dû déménager pour exercer cet emploi

En 2015, 10 % des sortants pour reprise d'emploi déclarent avoir été obligés de déménager pour prendre cet emploi. Plus les demandeurs d'emploi avancent en âge, moins la reprise d'emploi est liée à une mobilité géographique. Ainsi, 11 % des moins de 25 ans déclarent avoir été obligés de déménager pour leur emploi, contre 10 % pour les 25-49 ans et 7 % pour les 50 ans ou plus. Les hommes déclarent plus souvent que les femmes avoir été contraints de déménager pour reprendre un emploi (12 % contre 8 %). Cette part varie peu selon l'ancienneté de recherche d'emploi : 10 % pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an et 8 % pour ceux inscrits depuis un an ou plus.

Guillaume Bagein et Valérie Bernardi (Dares).

Pour en savoir plus

[1] Bernardi V. (2015), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2014. La baisse du taux de sortie pour reprise d'emploi se poursuit », *Dares Résultats* n° 90, décembre.

[2] Bernard S., De Waroquier de Puel Parlan S., Guillaneuf J., Minni C., Paquier F., Zillotto T., (2016), « Emploi, chômage, population active : rebond de l'emploi salarié en 2015 », *Dares Analyses* n° 35, juillet.

[3] Minni C. (2015), « Femmes et hommes sur le marché du travail. Les disparités se réduisent mais les emplois occupés restent très différents », *Dares Analyses* n° 17, mars.

Données des graphiques et tableaux accessibles au format excel

Encadré 2

L'enquête Sortants

Motivation de l'enquête

Depuis le 2e trimestre 2001, Pôle emploi et la Dares mènent chaque trimestre une enquête auprès de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C (encadré 1) afin de mieux connaître leurs motifs réels de sortie et, en cas de reprise d'emploi, la nature de l'emploi retrouvé. En effet, les données administratives issues de la gestion des listes par Pôle emploi, sur lesquelles s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi (statistique mensuelle du marché du travail, STMT) enregistrent les motifs de sortie tels que connus par le conseiller de Pôle emploi. Or, certains demandeurs d'emploi ayant repris une activité ne le signalent pas à Pôle emploi, et leur sortie est alors souvent enregistrée administrativement comme due à un défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ou à une radiation administrative, en cas de non-présentation à un entretien. En 2015, 47 % des personnes sorties pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle et 25 % de celles sorties pour radiation administrative ont, en fait, repris un emploi. Par ailleurs, en cas de reprise d'emploi, les données administratives ne fournissent aucune information sur les caractéristiques de l'emploi retrouvé.

Méthodologie

L'enquête porte sur les sortants des catégories A, B, C un mois donné, même pour une courte durée. À leur sortie de catégories A, B, C, certains ne sont plus inscrits à Pôle emploi ; d'autres sont encore inscrits, mais en catégorie D (formation, maladie) ou E (emplois aidés, créateurs d'entreprise). Inversement, les changements entre les catégories A, B, C ne sont pas considérés comme des sorties. Le champ de l'enquête ne comprend que les personnes susceptibles d'être sorties pour reprise d'emploi. Sont ainsi interrogées les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, qui sont sorties à la suite d'un défaut d'actualisation ou d'une radiation administrative ou encore celles dont le motif de sortie déclaré est imprécis.

Chaque trimestre, trois mois après leur sortie, environ 13 000 personnes sont interrogées en France métropolitaine et, depuis 2011, 2 000 dans les Drom. Ainsi, les sortants de mars sont interrogés en juin. Ce bilan de l'année 2015 porte quant à lui sur l'ensemble des quatre vagues d'enquête de 2015, c'est-à-dire les sortants de mars, juin, septembre et décembre 2015. Faute de recul suffisant, l'essentiel de la publication concerne la France métropolitaine, mais la situation des Drom fait l'objet de l'encadré 4. La part des sorties pour reprise d'emploi est estimée en France métropolitaine en 2015 avec une précision (à 95 %) de plus ou moins 0,8 point et le taux de sortie pour reprise d'emploi avec une précision de +/- 0,03 point.

Reconstruction des motifs réels et mesure des sorties pour reprise d'emploi

Les motifs réels de sortie (tableau A) sont reconstitués à partir de deux sources : l'enquête Sortants pour les personnes relevant du champ de l'enquête, *via* une question sur ce qui a occasionné leur sortie et leur situation d'emploi à leur sortie, et la STMT pour les autres.

Sont considérés comme « sortis pour reprise d'emploi » les demandeurs d'emploi qui soit déclarent être sortis pour reprise d'emploi, soit déclarent être sortis pour certains autres motifs *(1)* et sont en emploi le mois de la sortie.

Tableau A
Définition des motifs réels de sortie

Motif réel	Définition
Reprise d'emploi	Reprise d'emploi
Formation	Entrée en formation
Fin d'activité	Départ en retraite, entrée en dispense de recherche d'emploi jusque fin 2011
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	Maladie, invalidité, maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire, service civique
Non-renouvellement volontaire de la demande*	Plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit
Non-renouvellement accidentel de la demande*	Oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de téléactualisation
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	Oubli, retard d'actualisation de la situation mensuelle suivi d'une réinscription dans les trois mois
Radiation administrative	Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi
Autre motif de sortie	Décès, prison, déménagement, problème de carte de séjour, refus, autres

* Non suivi d'une réinscription sur les listes de Pôle emploi dans les trois mois.

Les sorties pour reprise d'emploi mesurées par l'enquête peuvent ainsi correspondre à des sorties de liste, mais aussi à des bascules vers la catégorie E (contrat aidé ou création d'entreprise). Elles peuvent aussi correspondre à des maintiens en emploi, par exemple dans le cas d'une personne en activité réduite qui cesse de s'actualiser *(2)*.

Inversement, certaines situations de reprise d'emploi ne sont pas mesurées au travers de l'enquête, car elles ne correspondent pas à des sorties depuis les catégories A, B, C. C'est le cas par exemple d'un demandeur d'emploi reprenant un emploi à la fin de sa formation (sortie de catégorie D, sans passage par la catégorie A) ou d'un demandeur d'emploi en catégorie A passant en activité réduite (catégorie B ou C).

(1) Ces motifs sont : « n'est plus indemnisé », « ne cherche plus d'emploi », « a une promesse d'embauche », « ne souhaitait plus être inscrit, découragé », « a oublié de s'actualiser », « pensait être toujours inscrit », « radiation administrative » ou « autre ».

(2) Parmi les sortants pour reprise d'emploi en décembre 2015, 53 % déclarent avoir débuté cet emploi le mois de leur sortie et 47 % avant.

Encadré 3

Les taux de sortie pour reprise d'emploi de certains publics spécifiques

Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) ont des taux de sortie pour reprise d'emploi nettement inférieurs à ceux des autres demandeurs d'emploi (1,6 % en 2015 contre 3,61 % *(1)* pour l'ensemble des sortants) (graphique A). Les taux de sortie pour reprise d'emploi des résidents en ZUS et des bénéficiaires du RSA (respectivement 2,9 % et 2,7 %) sont également, mais dans une moindre mesure, inférieurs à ceux observés pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Comme pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, le taux de sortie de ces publics, en baisse depuis le début de la crise, se stabilise en 2015 à un niveau près de deux fois plus bas qu'en 2007.

(1) Taux calculé à partir des données brutes annuelles.

Graphique A
Taux de sortie pour reprise d'emploi de certains publics spécifiques

En %, données brutes en moyenne annuelle

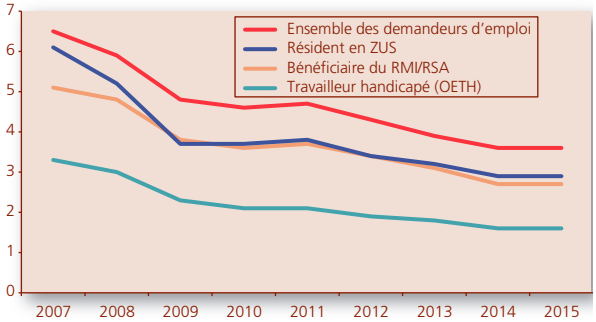

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Dares - Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Encadré 4

Les sorties de catégories A, B, C dans les Drom *(1)*

Contrairement à 2014 où le taux de sortie des catégories A, B, C, tous motifs confondus, était plus faible dans les Drom qu'en France métropolitaine (6,5 % pour l'ensemble des Drom contre 8,3 % pour la France métropolitaine), c'est l'inverse qui se produit en 2015 avec un taux de sortie pour l'ensemble des Drom de 8,0 % contre 7,9 % pour la France métropolitaine. Le taux de sortie global augmente dans tous les Drom avec par ordre croissant +0,8 point et +0,9 point pour la Martinique et la Guadeloupe et +2,1 points et +2,3 points pour la Réunion et la Guyane. La Guyane se distingue comme l'an passé par un taux de sortie particulièrement élevé (13,7 %), notamment en raison de nombreuses sorties pour titre de séjour non valide *(2)*.

Malgré un taux de sortie global pour les Drom légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine en 2015, les taux de sortie pour reprise d'emploi sont toujours inférieurs ; il s'élève pour l'ensemble des Drom à 2,3 % allant de 1,8 % pour la Guadeloupe à 2,8 % pour la Guyane, contre 3,4 % en France métropolitaine (tableau A et graphique A). Le taux de reprise d'emploi a augmenté de 0,5 point dans les Drom entre 2014 et 2015, davantage en Guyane et à la Réunion (+0,6 point), qu'en Martinique et en Guadeloupe (+0,4 point). Le taux de reprise d'emploi baisse de 0,2 point en France métropolitaine sur la même période.

Tableau A
Taux de sortie par motif dans les Drom en 2015

En %, données annuelles brutes recalées

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Ensemble des Drom	France métropolitaine
Reprise d'emploi	1,8	2,8	2,3	2,6	2,3	3,4
Formation	0,8	0,7	1,0	1,0	0,9	1,0
Fin activité	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Arrêt recherche emploi temporaire	0,4	0,7	0,4	0,4	0,4	0,6
Non-renouvellement volontaire demande*	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Non-renouvellement accidentel demande*	1,0	2,0	1,0	1,0	1,1	0,6
Défaut actualisation suivi d'une réinscription	2,2	3,3	2,4	2,3	2,4	1,3
Radiation administrative	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1
Autres motifs	0,5	3,6	0,2	0,2	0,6	0,4
Ensemble des motifs	**6,9**	**13,7**	**7,6**	**8,0**	**8,0**	**7,9**

* Non suivi d'une réinscription.
Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent en 2015 ; France.
Sources : Dares - Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Les sorties pour non-renouvellement accidentel de la demande ou défaut d'actualisation suivi d'une réinscription sont plus fréquentes dans les Drom : le taux de sortie associé à ces deux motifs est de 3,5 % dans les Drom, contre 1,9 % en France métropolitaine. Le taux de sortie pour défaut d'actualisation suivi d'une réinscription augmente de 0,6 point en Guyane.

Comme en France métropolitaine, les perspectives de reprise d'emploi se réduisent lorsque l'âge augmente : en 2015, dans les Drom, le taux de sortie pour reprise d'emploi est de 2,3 % pour les moins de 25 ans, 2,2 % pour les 25-49 ans et 1,2 % pour les 50 ans ou plus (tableau B). Ce taux baisse pour les moins de 25 ans tandis qu'il augmente légèrement pour les deux autres tranches d'âge. Dans les Drom comme en France métropolitaine, les écarts dans les taux de sortie pour reprise d'emploi par sexe ont tendance à se réduire.

En 2015, les reprises d'emploi durables sont plus importantes dans les Drom qu'en France métropolitaine (75 % contre 66 %). Elles prennent moins souvent la forme d'un CDI, mais davantage celle d'un contrat aidé. Les contrats aidés jouent, en effet, un rôle important dans la sortie pour reprise d'emploi dans les Drom : ils y représentent 28 % des reprises d'emploi, contre 10 % en France métropolitaine ; cette part est particulièrement élevée à la Réunion (33 %) (tableau C). Entre 2014 et 2015, la part de l'emploi durable au sein des reprises d'emploi a augmenté de 7 points dans les Drom (+2 points pour la France métropolitaine). Si la part de reprise d'emploi en CDD, contrats saisonniers et vacation est identique dans les Drom qu'en France métropolitaine, cela cache des réalités différentes selon les Drom avec des parts beaucoup plus importantes en Guadeloupe et en Martinique qu'en Guyane et à la Réunion.

Graphique A
Taux de sortie pour reprise d'emploi par Drom de 2012 à 2015

En %, données brutes annuelles recalées

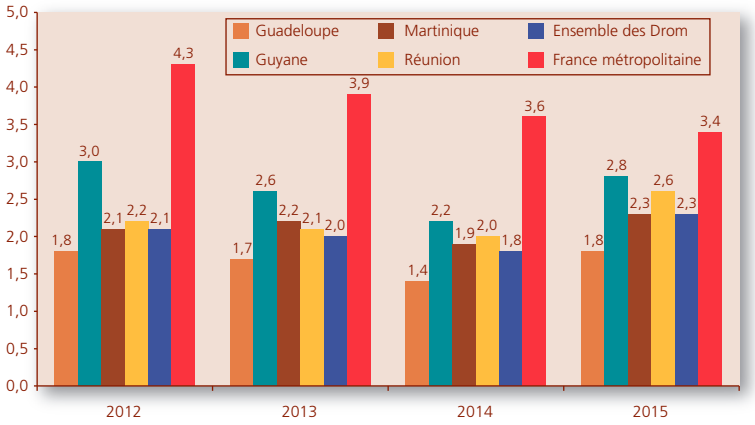

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France.
Sources : Dares - Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

(1) Désormais, les collectivités d'Outre-mer Saint-Martin et Saint-Barthélemy ne sont plus incluses dans la Guadeloupe et par conséquent dans les Drom. Les séries ont été rétropolées selon ce nouveau champ.

(2) Les titres de séjour non valides représentent 98 % des « autres motifs » en 2015 en Guyane.

Encadré 4
(suite et fin)

Tableau B
Taux de sortie pour reprise d'emploi dans les Drom selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi en 2015

En %, données annuelles brutes recalées

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Ensemble des Drom	France métropolitaine
Ensemble	**1,8**	**2,8**	**2,3**	**2,6**	**2,3**	**3,4**
Sexe						
Homme	1,9	3,3	2,5	2,4	2,4	3,6
Femme	1,7	2,5	2,2	1,9	2,2	3,3
Âge						
Moins de 25 ans	3,9	5,4	3,9	0,7	2,3	5,8
De 25 à 49 ans	1,8	2,8	2,5	2,2	2,2	3,5
50 ans ou plus	0,9	1,1	1,4	1,2	1,2	1,7
Ancienneté en catégories A, B, C						
Moins d'un an	2,7	3,3	3,4	2,7	2,9	4,5
Un an ou plus	1,1	1,8	1,4	1,6	1,5	2,2

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent en 2015 ; France.
Sources : Dares - Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Tableau C
Sorties pour reprise d'emploi par type de contrat* dans les Drom en 2014-2015

En %, données brutes en moyenne sur 2014-2015

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Ensemble des Drom	France métropolitaine
Emploi durable**	71	72	70	79	75	66
CDI	24	26	25	24	24	34
CDD, contrats saisonniers, vacations, autres	41	36	43	33	36	36
Intérim	7	10	8	7	7	14
À son compte	6	3	4	4	4	6
Contrats aidés	22	25	20	33	28	10
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

* La part des types de contrat est estimée avec une précision à 95 % de +/- 5-6 points pour la Guadeloupe, de +/- 4-5 points pour la Martinique, la Guyane et la Réunion, de +/- 2-3 points pour l'ensemble des Drom et de +/- 1 point pour la France métropolitaine.
** CDI, contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.
Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2014 et 2015 ; France.
Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

DARES RÉSULTATS
est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
http://dares.travail-emploi.gouv.fr (Publications)
Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**
Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**
Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**
Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**
Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.
Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr
Abonnement aux avis de parution de la Dares : http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement
Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.